

Charte révisée

version approuvée par le conseil
d'administration du 23 novembre 1998

I - CADRE GENERAL

1.1. Origine

L'association est née en 1981 de la décision prise entre le ministère de l'Équipement (DAEI¹) et d'autres ministères (Affaires étrangères, Coopération, Recherche), avec des organismes fondateurs, publics et privés, de promouvoir dans le réseau professionnel une ouverture et une volonté de diffusion du savoir-faire technique français vers les pays en développement.

Au cours de la première période, entre 1982 et 1988, l'Isted s'est attaché à publier des documents de référence, à organiser des colloques biennaux et à assurer, à compter de 1986, la présence française dans les principales manifestations internationales, en particulier pour le secteur routier.

Avec le rattachement du centre de documentation « Villes en développement » en 1988 et en application des recommandations de l'audit portant sur les missions et orientations de l'association, réalisé en 1991 par le Conseil général des ponts et chaussées, l'Isted a développé la mise en œuvre de programmes de coopération au développement, financés essentiellement par des fonds publics français.

L'élargissement des activités sectorielles s'est confirmé par le rattachement en 1993 des activités d'animation du réseau des dirigeants des chemins de fer d'Afrique après la dissolution de l'Ofermat².

En réponse à la montée en puissance de la compétition économique internationale, dans un contexte d'intégration européenne accélérée, l'Isted a adopté en 1996 de nouvelles orientations sectorielles et géographiques, à vocation plus opérationnelles et impliquant davantage le secteur privé.

Recentré sur les compétences techniques et gestionnaires mieux définies de ses trois pôles sectoriels et ses compétences en matière de communication, d'information et de services, l'Isted développe des partenariats à l'international, en

appui aux intérêts collectifs de ses membres publics et privés, en liaison étroite avec ses partenaires et correspondants.

1.2. Objectifs

Sans se substituer aux actions de ses membres, l'Isted a pour objectif de développer, dans le cadre de ses domaines de compétence, des partenariats à trois niveaux :

- rapprocher ses membres, contribuer à leur information et participer à leur valorisation dans le monde,
- créer entre le plus grand nombre possible d'acteurs français une synergie en vue d'amplifier leur action internationale,
- contribuer à la mise en œuvre de programmes internationaux bilatéraux et multilatéraux, en liaison avec des responsables de pays tiers.

Ces actions, fondées en priorité sur un partenariat public privé, visent à développer une veille sur les évolutions sectorielles. Afin de renforcer les capacités de mobilisation efficace des acteurs publics et privés, l'Isted agit à titre d'organisme d'appui dans le cadre d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage orientée vers les projets opérationnels.

L'Isted s'assure en tant que de besoin, de la coordination de ses actions avec celles de ses membres et s'inscrit notamment en cohérence avec la politique menée à l'égard des pays étrangers par le gouvernement français représenté par les ministères membres de l'association.

1.3. Domaines de compétence

Les domaines de compétence de l'Isted sont ceux qui touchent à l'équipement, aux transports, à l'aménagement ainsi qu'à l'environnement. D'un point de vue opérationnel, le champ d'activité de l'Isted est réparti entre trois pôles sectoriels « Ville », « Route » et « Transport ».

Le pôle « Ville » regroupe les activités couvrant l'ensemble des services urbains, dont les transports urbains, les réflexions et appuis à la conception, la construction et à la délégation de gestion des aménagements réalisés dans les villes, ainsi que l'aménagement du territoire, dans une perspective de développement durable.

Il s'appuie sur le réseau « Villes en développement » (ReVed) pour regrouper l'offre française en matière de recherche, d'expertise et de formation, sur la base de son fonds documentaire et de ses partenaires et correspondants français, francophones et européens en priorité.

Le pôle « Route » s'attache à développer les activités ayant trait à la production, l'entretien et l'exploitation des infrastructures, ainsi que les questions liées à la sécurité et à l'environnement.

Le pôle « Transport », traité par mode, regroupe les questions relatives à la fois aux infrastructures et à l'exploitation, mais avec le souci de leur inter modalité ainsi que de leur inscription dans leur environnement physique et institutionnel.

Pour animer les activités dans chacun de ces secteurs, l'Isted mobilise en tant que de besoin les compétences nécessaires auprès de ses membres et partenaires publics et privés.

1.4. Champ géographique

L'Isted intervient de façon prioritaire dans l'ensemble des pays hors de l'OCDE³, qu'il s'agisse de pays en développement, émergents ou en transition.

Sur demande d'un de ses membres et après accord du bureau, l'Isted peut intervenir en dehors de ces zones géographiques. Le conseil d'administration est informé spécifiquement du contenu de ces interventions.

II - PARTENAIRES

L'Isted réunit dans le cadre de ses missions et des actions qui en résultent, les différents acteurs concernés. Sa spécificité est d'être une plate-forme de concertation, d'information et d'action au service de ses membres publics et privés.

2.1. Acteurs

Trois types d'acteurs sont regroupés autour de l'Isted :

- les membres de l'association qui financent de nombreuses activités permanentes, des services ponctuels et des programmes opérationnels,